

CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2022

POINT SUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Permanence Maison de l'habitat de Caen la Mer. Dans le cadre de la rénovation énergétique mise en place par la CU, la Maison de l'habitat tiendra une permanence en mairie le 3ème jeudi du mois pendant 6 mois, soit le 20 octobre 2022, le 17 novembre 2022, le 15 décembre 2022, le 19 janvier 2023, le 16 février 2023 et le 16 mars 2023. Les horaires seront précisés ultérieurement. Une opération de boîtage sera réalisée par les conseillers partenaires SOLIHA et CDHAT.

Transports : une habitante a présenté une pétition soutenue par de nombreuses personnes pour demander l'élargissement des horaires de bus en lien avec les lycées. Cette demande a été transmise au service transports de la CU qui a répondu qu'elle serait étudiée pour 2023, les plannings étant figés un an à l'avance.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

Cette convention (CTG) remplace le Contrat enfance jeunesse (CEJ). Son but est similaire, apporter des aides aux collectivités qui organisent des actions en faveur de l'enfance et des jeunes. Sont concernés le local jeunes, le centre de loisirs, la micro crèche et le RAM. Le CEJ arrive à expiration à la fin de l'année, le CTG prendra le relais au 1er janvier 2023. La CTG comprend en plus de

l'enfance et de la jeunesse un volet parentalité et animation de la vie sociale. La commune s'engage à maintenir et améliorer les actions actuelles, la CAF s'engage à soutenir financièrement ces actions. L'aide de la CAF sera identique à celle apportée par le CEJ. Le Conseil valide cette convention.

POINT URBANISATION

Lotissement au nord de la commune: comme annoncé dans le précédent compte rendu, ces terrains vont être urbanisés. Un promoteur/aménageur a fait l'acquisition des terrains d'une surface d'environ 3 ha. Sa proposition est de réaliser près de 70 logements de typologie différente pour répondre au PLH de Caen la Mer et pour favoriser la mixité. Un bailleur social est d'accord pour y implanter une quinzaine de logements. Les parcelles feront 450 m² pour les plus grandes. Les travaux pourraient débuter l'été prochain. Le promoteur nous présentera un projet détaillé vers la fin de l'année.

Résidence seniors: plusieurs candidatures reçues mais une seule répondant au projet de la municipalité soit 50 logements collectifs et 5 à 7 petites maisons pour personnes âgées autonomes. La gestion sera faite par un organisme mutualiste. Un projet affiné sera présenté à l'automne. La résidence portera le nom de Lefèvre.

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE

Pas de problème signalé, la rentrée s'est effectuée avec 82 élèves: CP-CE1 avec 14 et 6 élèves, CE2 avec 19 élèves, CM1 avec 19 élèves, CM2 avec 24 élèves.

Il y aura donc l'année prochaine un départ des 24 CM2 et l'arrivée de 7 à 8 GS de maternelle.

Fusion des 2 écoles: une rencontre a eu lieu fin juin entre l'inspectrice de l'académie, les enseignants des 2 écoles, les parents d'élèves, l'architecte et les élus. L'architecte a présenté et commenté le projet qu'il propose à la commune, les parents et enseignants ont émis des observations, des demandes d'aménagement. Ils ont été invités à soumettre par écrit toutes leurs demandes, réserves pour que l'architecte les intègre au mieux dans le projet.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

Animation, jeunesse, sports

Fête communale du 7 au 9 octobre, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le vendredi 7. Dépôts de gerbes le 9 au monument aux morts et à la stèle des Canadiens

CME: inauguration des espaces sans tabac le 19/9.

Les élections auront lieu le 13 octobre.

Voir avec le CME la possibilité de rencontrer les

entreprises et de réaliser un city stade

Maternelle

98 élèves à la rentrée, pas d'information sur le prix des repas qui avaient été augmentés avant l'été.

Jumelage: rencontre début septembre avec le nouveau maire de Stockstadt qui souhaite fêter les 30 ans du jumelage en 2023.

WIFI public à l'accueil de la mairie.